

Jean de Carpathos : l'homme, l'oeuvre, la doctrine spirituelle (1er article)

In: Échos d'Orient, tome 31, N°167, 1932. pp. 284-303.

Citer ce document / Cite this document :

Disdier M. Th. Jean de Carpathos : l'homme, l'oeuvre, la doctrine spirituelle (1er article). In: Échos d'Orient, tome 31, N°167, 1932. pp. 284-303.

doi : 10.3406/rebyz.1932.2722

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1932_num_31_167_2722

Jean de Carpathos

L'homme, l'œuvre, la doctrine spirituelle

(1^{er} ARTICLE)

Notre étude sur Élie l'Édicos nous amenait naguère à parler incidemment de Jean de Carpathos (1). Il nous paraissait que cet auteur, peu fréquenté de nos jours, méritait plus qu'une mention et que l'histoire littéraire, tout autant que l'histoire des doctrines spirituelles, demandait qu'on lui accordât quelque attention. Les simples notes que nous présentons aujourd'hui sur Jean de Carpathos, tant sur sa personne et sur son œuvre que sur sa doctrine, n'ont pas d'autre prétention que de justifier ce sentiment.

I. L'homme

À proprement parler, l'on ne connaît rien de certain concernant la vie de cet écrivain ascétique qui, à tort ou à raison, a trouvé droit de cité parmi les « saints Pères ». L'aveu de Nicodème l'Hagiorite garde aujourd'hui encore toute sa valeur : Τῶ ἐν Ἀγίοις Πατρὶ ἱμῶν Ἰωάννη τῷ Καρπαθίῳ, τίς μὲν ἐγένετο, ὁ καθ' ὃν ἴκματε χρόνος, καὶ ποῦ τὰ τῆς ἀσκήσεως διήγυσε σκάμματα, καὶ τὰ κατ' αὐτὸν ἄλλα, ἀδηλῶτα (2). Car, tout compte fait, il faudra se résigner à voir ses plus légitimes questions rester insolubles.

L'on voudrait, par exemple, savoir avec certitude l'époque où vécut Jean de Carpathos. Les éditeurs de Migne le font vivre vers le milieu du v^e siècle (3), cependant que les patrologues lui assignent la fin du vi^e (4). De leur côté, U. Chevalier (5), O. Bar-denhever (6), J. Sickenberger (7), le placent aux alentours

(1) *Echos d'Orient*, 1932, p. 17-13, notamment p. 38-40.

(2) Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν Νηπιτιῶν, Venise, 1803, t. I, p. 241; P. G., t. LXXXV, col. 1837.

(3) P. G., *op. cit.*, col. 730.

(4) F. CAYRÉ, *Précis de patrologie*, 1930, t. II, p. 281.

(5) *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, Bio-bibliographie, 1905, t. I, col. 2382.

(6) *Les Pères de l'Église, leur vie et leurs œuvres*, Paris, 1905, t. III, p. 61. Il ne semble pas que l'éminent auteur doive modifier beaucoup son opinion sur ce point. Le quatrième volume de son excellente *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, 1924, se ferme sur le vi^e siècle sans avoir traité de l'écrivain de Carpathos.

(7) *Die Lukaskatene des Niketas von Herakleia*, 1902, p. 60.

de 650. Le P. J. Pargoire l'aurait fait volontiers contemporain de saint Maxime le Confesseur et de Thalassius de Lybie (1). Ceillier l'étudie à l'occasion des auteurs du VIII^e siècle, ce qui ne l'empêche pas de le dire du début du VII^e siècle (2). Cave le place au VIII^e siècle tout en reconnaissant qu'en ce faisant il ne serait pas impossible qu'il le rajeunisse indûment d'un siècle (3). Krumbackher vous laisse le choix entre le VII^e et le VIII^e siècle (4). Fabricius se récusé et nous apprend qu'un certain auteur pousse l'aventure jusqu'à situer Jean de Carpathos au début du XIII^e siècle, hypothèse que les manuscrits numérotés ci-après 1 à 24 dénoncent comme particulièrement injustifiée (5). Les encyclopédies croient pouvoir passer notre auteur sous silence ou bien, comme le *Dictionnaire de théologie catholique* (6) ou la *Μεγάλη ἐλληνικὴ ἐγκυκλοπαίδεια* (7), dont il faudra, du reste, relever plus d'une erreur au sujet du dossier littéraire de notre auteur, se contentent de rapporter les différentes opinions sans se prononcer.

Et c'était, ce nous semble, dès là qu'on ne pouvait se confier à aucun critère externe ou même interne de quelque valeur, la seule attitude prudente. L'étude de l'œuvre même de Jean de Carpathos nous permet à peine de nous en départir. Reconnaissons cependant qu'elle déposerait plutôt en faveur d'une antiquité relative. La spiritualité du Carpathien (8) accuse à la vérité plus d'un trait de parenté avec la pensée ascétique prébyzantine. Ainsi, pour n'en signaler que les deux principaux, le démon — nous le verrons plus loin — joue ici le rôle de premier plan qu'il tenait au désert (9). C'est à lui que le moine expérimenté devra attribuer presque toutes ses difficultés. Excès incontestable de la spiritualité prébyzantine que saint Maxime le Confesseur apprendrait à éviter. Tout de même, le disciple de Jean de Carpathos, quelque tentation qu'il pourrait avoir d'y revenir, doit se considérer comme définitivement mort à cet hellénisme, qu'il a une

(1) *L'Église byzantine*, Paris, 1905, p. 250.

(2) *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, 1862, t. XII, p. 21, n. 3.

(3) *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 612.

(4) *Geschichte der byzantinischen Literatur*, Munich, 1897, p. 147.

(5) *Bibliotheca graeca*, ed. Harles, t. X, p. 738; t. XI, p. 173.

(6) Article de M^{re} L. PETIT, 1924, t. VIII, col. 753-754.

(7) Article de E. Γ. Π., t. XIII, p. 365.

(8) Un certain nombre de manuscrits, comme on le verra plus loin, ne le désignent que par le nom de *Καρπαθίος*, Karpathius.

(9) POURRAT, *La spiritualité chrétienne*, 1918, t. I, p. 207-217; BRÉMOND, *Les Pères du désert*, 1927, t. I, p. 63-80; F. CAYRÉ, *op. cit.*, 1927, t. I, p. 498.

fois abandonné pour la seule vraie philosophie (1). Autre excès qui n'était guère plus tolérable après le VII^e siècle.

Indices qui ne sont pas, certes, à négliger, mais insuffisants cependant pour engendrer une certitude. Car un moine écrivant à des moines, spécialement tentés de sous-estimer leur vocation, peut-être encore quelque peu porté lui-même aux exagérations (2), pouvait fort bien se permettre cette attitude d'un autre âge.

Par ailleurs, les critères externes, fussiez-vous résolu à recueillir précieusement les moindres détails, ne laisseraient pas d'être de la plus misérable indigence. J'ai déjà dit que les caténistes (3) et les scoliastes (4) de la première heure aimèrent à citer notre auteur parmi les « saints Pères ». Il en faut dire autant des grands compilateurs ascétiques (5). Le nom de Jean de Carpathos se rencontre ainsi avec ceux de Marc, de Nil, d'Evagre, de Maxime, de Thalassius, d'Isaïe, d'Isaac, de Barsanuphe, partageant, aux yeux du copiste ou du compilateur, l'auréole de sainteté de ces Pères incontestés et l'autorité de leur ancienneté. N'auraient-ils pas été excusables de se tromper, quand les meilleurs manuscrits ascétiques leur livraient, comme à Photius, les œuvres de l'ascète de Carpathos avec celles de Diadoque, de Marc ou de Nil (6)?

C'est bien là quelque chose, mais aussi c'est tout. Le moindre grain de mil ferait bien mieux notre affaire. Le trouvera-t-on jamais? L'on aurait quelque chance si l'on arrivait à identifier les destinataires des centuries du Carpathien. Mais que sont ces

(1) CE., éd. PONTANUS, première *Centurie*, ch. X, XLIII, XLIV, XLVI, LXIV; deuxième, XXX.

(2) Première *Centurie*, ch. XLV.

(3) J. SICKENBERGER, *Die Lukaskatene des Niketas von Heracleia*, p. 39, n° 55; R. DE-YRESSE, *Chânes exégétiques grecques*, dans le *Dictionn. de la Bible*, Supplément, fasc. III-V, col. 1160, 1192.

(4) Le *Coislinianus* 262 (XI^e s.) cite en marge des œuvres de saint Jean Climaque, à titre de scolies, des textes de Jean de Carpathos, de même le *Moscoviensis* 193 (XII^e s.). Le Commentaire anonyme reproduit par Migne, *P. G.*, t. LXXXVIII, donne également deux textes de Jean de Carpathos (col. 928 A B, 973 B C).

Le *Moscoviensis* 112 (XVI^e s.), fol. 324, 365, cite également Jean de Carpathos parmi ses scolies au pseudo-Denys. Enfin, le *Vallicellanus* 90 (XV^e s.) lui donne place dans un recueil de textes patristiques dirigés contre Palamas.

(5) L'on ne saurait objecter le silence absolu qu'en fait la *Συναγωγή*, Venise, 1733, de Paul l'Evergète. Le fondateur du monastère de l'Evergète n'y a compilé vraisemblablement que les auteurs que possédait pour lors la bibliothèque, encore pauvre, du couvent en fondation. Il faudrait alors s'étonner de n'y rencontrer qu'une seule citation de saint Nil, quand Diadoque, Marc, Grégoire le Dialogue y viennent à chaque page. Tout de même, si les Xanthopoulos ne citent notre auteur qu'une seule fois dans leur *Μέθοδος* (cf. *Philocalie*, t. II, p. 383), c'est, ce nous semble, que par leur nature les œuvres de Jean de Carpathos ne correspondaient pas à leur objet.

(6) *Bibliotheca*, Cod. CCI, *P. G.*, t. CIII, col. 673 A.

moines de l'Inde et qu'entendait par Indes notre auteur? C'est pour nous une autre question parfaitement insoluble, car chacun sait combien le nom d'Indes était compréhensif pour les géographes de ce temps (1).

Il nous reste heureusement un élément de quelque valeur dans l'épiscopat, certain, semble-t-il, de Jean de Carpathos. Sans doute, comme le remarquait déjà Lequien, le titre que lui donne Photius Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίου ne suffirait pas à lui seul pour pouvoir en toute certitude asseoir l'ascète Jean sur le siège de Carpathos (2). Le savant Dominicain ne laisse pas cependant de le recevoir dans la maigre liste des évêques connus de ce siège, poussé qu'il est à le faire par le titre que Pontanus a donné à sa traduction fragmentaire des centuries du Carpathien : *Capita adhortatoria Joannis episcopi Carpathiorum* (3). Ce dont Fabricius n'aurait pas manqué de lui faire un grief. Se basant sur le silence de Photius et des manuscrits qu'il avait sous la main, l'auteur de la *Bibliotheca graeca* trouvait l'intitulé de Pontanus parfaitement injustifié : *Hunc episcopum facit Pontanus nescio quo auctore : nam nec in manuscriptis episcopus vocatur, nec Photius episcopatum ejus commemorat* (4).

C'était, pour un savant homme, aller bien vite en besogne. Les surprises que réservent toujours les manuscrits devront, sans doute, longtemps encore, interdire les jugements trop absolus. Ainsi, outre le *Monacensis* 25 (xvi^e s.) qui motivait l'intitulé de Pontanus, les pièces qui donnent à l'ascète Jean le titre d'évêque et d'évêque de Carpathos ne manquent pas. Celles-ci le disent expressément : Jean, évêque carpathien : Ἰωάννου ἐπισκόπου τοῦ Καρπαθίου (2, 21, 30, 52 et 53); celles-là, Jean, évêque de Carpathos, Ἰωάννου ἐπισκόπου Καρπάθου (17, 37, 39, 62); d'autres précisent encore son titre épiscopal, Ἰωάννου τοῦ τῆς Καρπάθου ἐπισκόπου (20, 23, 61, 75, 77). Il en est enfin qui, employant le style de chancellerie et des pièces canoniques, affirment équivalement la même chose : Ἰωάννου τῶν Καρπαθίων (60, 82), Ἰωάννου Καρπάθου (67), Ἰωάννου τοῦ Καρπάθου (73) (5). Or, certaines de ces pièces sont d'une vénérable antiquité. L'une

(1) T. SOMIGLI DI S. DETOLE, *Etiopia Francescana*, 1928, t. I, p. XIV-XVI.

(2) *Oriens Christianus*, 1740, t. I, col. 947 B, 948 A.

(3) *P. G.*, t. LXXXV, col. 791-826.

(4) *Bibliotheca graeca*, t. X, p. 738.

(5) Le manuscrit utilisé par Ducange, *Glossarium*, col. 1154, au mot πολιτεία. le disait également évêque.

même est contemporaine de Photius. Il ne serait donc pas raisonnable, en l'absence de toute preuve contraire, de mettre en doute leur témoignage pour la seule raison que Photius ne le confirme pas.

L'épiscopat de l'ascète Jean peut donc être prudemment tenu comme une vérité acquise. L'apposition mise à son nom dans les manuscrits soit en raison de siège épiscopal, soit en raison de lieu d'origine ou de résidence avant son épiscopat, se trouve malheureusement diversement orthographiée. La grande majorité des manuscrits le fait Carpathien : Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίου (1, 2, 3, 3, 9, 16, 21, 23 bis, 25, 27, 29, 30-35, 38, 40-43, 52-57, 62, 67-72, 79-80). D'autres, laissant l'adjectif pour le substantif, le disent τοῦ Καρπάθου (17, 20, 23, 39, 60, 61, 67, 73, 75, 77), cependant que le *Vindobonensis* 305 le dit τοῦ ὄρους τοῦ Καρπαθείου (1). Enfin, le *Lesbiensis* 268 présente la forme particulière de Καρπαθιώτου (2).

Ces différences orthographiques ne nous paraissent pas offrir de telles difficultés qu'il faille hésiter entre la ville ou l'évêché chypriote de Καρπασία, dit aussi Καρπασεία, Κάρπασος, voire Καρπάθια et l'île ou évêché du Dodécanèse, située entre Rhodes et Crète, appelée Κάρπαθος par les Grecs, Scarpanto par l'Italie et Kerpé par les Turcs, qui a fait donner à la partie de la mer Egée qui l'entoure le nom de Καρπάθιον πέλαγος, *Carpathium Mare*. Notre Jean fut évidemment ou originaire ou tout au moins résidant dans cette île, Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίου, avant d'en devenir l'évêque.

En effet, pour entrer dans des détails qui ne conviendraient pas au siège de Καρπασία, les manuscrits 20, 23, 61, 75, 77, comme nous le notions plus haut, indiquent nettement l'évêché de Carpathos. Les manuscrits qui lui donnent le nom de Καρπάθιος Carpathien, comme nous dirions le Chalcédonien, le Nicéen, nous sont également un témoignage de valeur. Plus concluant encore est l'intitulé du *Vindobonensis* 305, fol. 254 v : τοῦ ἁγίου πατρὸς Ἰωάννου ὄρους τοῦ Καρπαθείου. L'on sait, en effet, que l'île de Carpathos possède des montagnes d'importance, dont quelques-unes,

(1) Se trouvant aux prises avec des difficultés analogues au sujet de Philon de Carpasia, dont il éditait le *Commentaire du Cantique des cantiques*, Michel-Angelo Giacomelli dépensa beaucoup d'effort pour démontrer que, sous les différents noms présentés par ses sources, fût-ce celui de Καρπαθίος, il faut lire malgré tout Καρπασία. Cf. *Philonis episcopi Carpasii Enarratio in Canticum Canticorum*, Rome, 1772. *Praefatio, passim*.

(2) Cette variante ne peut évidemment pas faire confondre le moine Jean avec le hiéromoine sabbaité du xvi^e siècle, qui signe ainsi le *Sabbaiticus* 338 † Ἐγὼ παπᾶς καὶ Ἰωάννης Καρπαθιώτης ἔγραψα τὰ ἄνωθεν γεγραμμένα.

comme le mont Saint-Épiphane ou le mont Saint-Élie, étaient réputées pour leurs monastères. Il n'est pas impossible que notre auteur y ait mené la vie cénobitique avant de monter sur le siège épiscopal.

Nous ignorons la date de sa promotion, mais il n'y a pas de raison de douter qu'il ne soit l'évêque Jean dont nous retrouvons le nom parmi les souscripteurs du troisième Concile de Constantinople (680) : Ἰωάννης ἐλέφ Θεοῦ ἐπίσκοπος τῆς Καρπαθίων νήσου ὀρίσας ὑπέγραφα (1). Ainsi, contemporain des derniers parmi les « saints Pères », ses œuvres lui donnaient fort justement droit de cité parmi eux.

L'on aimerait à savoir ce qu'était l'ascète Jean avant son épiscopat. Je viens d'insinuer, à la faveur du *Vindobonensis* 305, qu'il pourrait bien avoir mené la vie cénobitique sur les flancs de l'une ou de l'autre des montagnes de Carpathos. Ce qui n'est qu'une hypothèse pour le lieu de sa retraite, me semble une certitude pour le fait même de sa vie religieuse (2). Sans doute, ce point n'est clairement établi que par un manuscrit du XIII^e siècle, l'*Athous* 1820 : Τοῦ μακαρίου Ἰωάννου μοναχοῦ τοῦ Καρπαθίου, mais il est, en revanche, celui que trahit le mieux l'œuvre de l'évêque Jean. Ses conseils aux moines des Indes, ceux notamment de la première centurie, sont le fruit d'une rare expérience. S'il ne l'avait pas vécue, l'auteur ne pourrait pas célébrer à ce point les privilèges de la vie monastique et n'entrerait pas jusque dans le détail topique de ses épreuves les plus délicates.

Ce n'est pas à dire que notre ascète ait embrassé la vie cénobitique dans sa première jeunesse. Mêlée le Calligraphe le chante quelque part comme ῥήτορι καὶ θεοφόρῳ (3). S'il fallait voir dans la

(1) MANSI, *Amplissima Collect. Conciliorum*, 1901, t. XI, col. 653 E, 693 E. Cf., SMITH, *Dictionary of christian Biography*, t. III, p. 362, n. 97; J. TIXERONT, *Précis de patrologie*, 1920, p. 407. S'il avait consulté les listes épiscopales du VI^e concile œcuménique, Lequien aurait sans doute éprouvé moins d'hésitation à adopter notre auteur dans la liste des prélats de Carpathos. Il aurait pu, au surplus, enrichir sa notice d'une date précise.

(2) Le fait est insinué par l'intitulé des manuscrits *Vindobonensis* 305 : τοῦ ἁγίου πατρὸς Ἰωάννου τοῦ ὄρους τοῦ Καρπαθείου et *Athous* 3081 : τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου. L'intitulé de la *Philocalie* confirme également le fait par ces mots : Τοῦ ὄσιου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου. "Όσιος était réservé aux membres de l'ordre monastique, DUCANGE, *Glossarium*, col. 1060.

(3) Mêlée le Calligraphe fit précéder le *Coislinianus* 260, écrit par lui à la demande de l'higoumène Syméon, d'un certain nombre de iambes dans lesquels il passe en revue chacun des « saints Pères », dont il a transcrit les œuvres spirituelles. Ces iambes ont été édités par Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana*, p. 305.

première épithète plus qu'une louange de poète, peu soucieux des tribulations que ses licences ne manqueraient pas de causer un jour aux érudits (1), l'on pourrait se demander si Méléce ne nous livrerait pas, là, un précieux détail sur le premier état de vie du moine Jean. Sans doute ῥήτωρ peut indiquer un simple prédicateur de la parole de Dieu, et l'évêque de Carpathos a les dons de chaleur et de coloris qui font se grouper autour de la chaire sacrée. Il peut désigner encore un commentateur de la Sainte Écriture, et les *Capita* que nous allons étudier nous sont garants que notre auteur en avait une rare connaissance. Mais ce terme s'applique aussi à la profession du barreau, où au professeur de belles-lettres. L'œuvre du moine Jean, notamment sa deuxième centurie, trahissent des connaissances littéraires et une puissance de dialectique qui pourraient bien avoir été acquises hors du cloître.

Nous n'avons pas quitté cependant le domaine d'une hypothèse très vraisemblable. Faut-il terminer cet aperçu par une autre question semblablement insoluble? Les manuscrits numérotés 4, 47, 73, 78 donnent expressément au moine Jean le qualificatif de ἁγιος. Les manuscrits numérotés 1, 20, 21, 23, 25, 28, 31, 38, 39, 40, 52, 53, 54, 61, 68, 72, 75, 77, 79, 81 et 82 le disent équivalement μακάριος, qualité sur laquelle appuie fortement le très ancien *Sabbaiticus* 408, μακαριώτατος. (2) Jean serait à leurs yeux un saint authentique et Nicodème partage ce sentiment en faisant débiter la notice qu'il lui consacre par la formule de circonstance : Τῷ ἐν Ἁγίοις πατρὶ ἡμῶν. Le silence des *Ménées* et du *Synaxaire* qui, comme chacun sait, n'ont pas plus que notre martyrologe, l'ambition de fournir la liste complète de tous les saints, notamment de ceux de l'ordre monastique, ne suffit pas à enlever au moine Jean le nimbe que la mise en pratique de ses excellents conseils aux moines de l'Inde lui méritait de plein droit.

II. Dossier littéraire de Jean de Carpathos.

1. *Sources manuscrites.* — Donnons tout d'abord, à toutes fins utiles, la liste des manuscrits grecs qui, sous des titres différents,

(1) C'est à peine exagéré, quand on a sous les yeux les pages laborieuses dans lesquelles l'éditeur du *Commentaire du cantique des cantiques* de Philon de Canpasia s'efforce de retrouver, par l'exégèse précisément du terme qui nous occupe, la profession primitive de son héros. Cf. *op. cit.*, p. I-IV.

(2) Cf. C. H. Turner, *Μακάριος a technical Term*, dans *The journal of theological studies*, Londres, 1922, T. XXIII, p. 31-35.

conservent partiellement ou intégralement les œuvres certaines, douteuses ou inauthentiques de l'évêque de Carpathos. Encore que nous l'ayons dressée aussi complète que possible, nous ne nous faisons aucune illusion, sachant que nul en la matière ne peut se promettre d'avoir fait un inventaire exhaustif (1) :

1	Patmiacus	MH' (48)	IX ^e s.	n ζ
2	Sabbaiticus	408	IX ^e » fol.	1-11, 12-33
2 ^{bis}	Monacensis	498 (2)	X ^e » —	161-173
3	Cryptensis	9 B β	X ^e » —	8 v
4	Hieros. S. Crucis	55	927	85-112, 113-131 r
5	Parisinus	1 053	X-XI ^e »	190-199 r
6	Sabbaiticus	157	X ^e »	n° 61, x ζ'
7	Angelicus	52 (3) (B. 5. 7)	X ^e »	214-v-236 v, 237 s.
8	Coislinianus	260	XI ^e »	?
9	Coislinianus	262	XI ^e »	?
10	Oxon. Baroccianus	128	XI ^e »	250 v-254
11	Parisinus	890	XI ^e »	1-16, 17 seq, 117 seq.
12	Parisinus	1 166	XI ^e »	2-38, 39 seq.
13	Coislinianus	193	XI ^e »	119 v-137
14	Mutinensis	12	XI ^e »	102-113 v, 114-147
15	Laurentianus	Plut. VII Cod XV	XI ^e »	§ 2, fol. 8-24
16	Athous	3 076	XI ^e »	n° 6
17	Athous	3 081	XI ^e »	105
18	Moscoviensis	346	XII ^e »	205-229
19	Moscoviensis	193	XII ^e »	n° 1
20	Vatopedinus	472	XII ^e »	74 v-98 v
21	Laurentianus	Plut. X Cod. III	XII ^e »	244-267, 268-282
22	Sinaiticus	455	XII ^e »	?
23	Sabbaiticus	66	XII ^e »	103-139, 139-162
23 ^{bis}	Atheniensis	517	XII ^e »	n° 5
24	Oxon. Baroccianus	12	XIII ^e »	153-156
25	Oxon. Cromwellianus	7	XIII ^e »	639
26	Moscoviensis	416	XIII ^e »	318-326

(1) Sans compter les fonds de manuscrits grecs qui n'ont pas encore été décrits et qui doivent, comme le fonds vatican, posséder de nombreux exemplaires de l'œuvre de Jean de Carpathos, il y a sans doute beaucoup d'autres manuscrits qui manquent dans notre liste parce qu'il ne nous a pas été possible d'atteindre tous les catalogues. Quelques manuscrits ont reçu dans notre liste un numéro *bis* parce que nous les avons repérés quand notre travail était achevé. Les manuscrits sont cités d'après les catalogues énumérés par O. SCHISSEL, *Kataloge griechischer Handschriften*, 1924. Nous citons les manuscrits de l'Athos d'après S. Lambros, Cambridge, 1895-1900; ceux de Vienne d'après Nessel, Vienne, 1690; ceux de Moscou d'après Vladimir, Moscou, 1894; ceux du Sinai d'après Gardthausen, Oxford, 1886, et d'après Benesevic, Petrograd, 1911-1917.

(2) N'ayant pas le cinquième tome du Catalogue de I. Hardt, nous signalons ce manuscrit d'après la notice de M^{re} Petit qui y a trouvé, aux folios indiqués, la deuxième centurie. Contient-il aussi la première centurie, notre source n'en dit rien. Mais il est à peu près certain que c'est d'après ce manuscrit que Pontanus fit son édition de 1604. Il contiendrait donc l'œuvre intégrale du moine Jean. D'après E. Kurtz (cf., *Byzantinische Zeitschrift*, 1903. t. XII, p. 402), notre manuscrit est du X^e siècle.

(3) La date (X^e s.) donnée à ce manuscrit est celle même que lui fixait, en 1897, Krumbacker qui, comme l'on sait, a étudié par lui-même les manuscrits romains. En 1896, A. PICCOLOMINI (cf. *Index Cod. graec. B. Angelicae*, p. 102) ne savait s'il devait le dater du XI^e ou du XII^e siècle.

27	Vat. Chisianus	27	XIII ^e	»	—	119 268 v-288	(ex c.)
28	Vatopedinus	57	XIII ^e	»	—	166 v-177 r	
29	Parisinus	396	XIII ^e	»	—	285-293	
30	Vat. Palatinus	91	XIII ^e	»	—	153 v-161 r	
31	Athous	1 820	XIII ^e	»	—	n° 6	
32	Atheniensis	322	XIII ^e	»	—	?	
33	Atheniensis	549	XIII ^e	»	—	n° 1	
34	Sabbaiticus	281	XIII ^e	»	—	268	
35	Sabbaiticus	365	XIII ^e	»	—	?	
36	Hieros. S. Crucis	93	XIII ^e	»	—	?	
37	Hierosolymitanus	181	XIII ^e	»	—	166-184	
38	Vallicellanus	67	XIV ^e	»	—	139-244	
39	Oxon. Baroccianus	133	XIV ^e	»	—	162-173	
40	Oxon. Thomae Roe	18	1349	—	—	303 v-313 v	
41	Escorialensis	269 Y. III 2	XIV ^e	»	—	113-121 v	
42	Escorialensis	286 Y. III 19	XIV ^e	»	—	98 r-116 v	
43	Vat. Chisianus	12	XIV ^e	»	—	40 v? (exc. l. revisée)	
44	Parisinus	362	XIV ^e	»	—	108 v-117 r, 117 v-130 v	
45	Parisinus	858	XIV ^e	»	—	239-258 r, 258 v-270 v	
46	Parisinus	983	XIV ^e	»	—	281	
47	Marcianus	503	XIV ^e	»	—	84 v-96 v	
48	Sabbaiticus	420	XIV ^e	»	—	n° 3	
49	Sabbaiticus	633	XIV ^e	»	—	?	
50	Sabbaiticus	270	XIV ^e	»	—	n° 4	
51	Moscoviensis	418	XV ^e	»	—	158-194	
52	Taurinensis	254 C. I. 8	XV ^e	»	—	158-188	
53	Taurinensis	355 B. I. 26	XV ^e	»	—	21-25, 35	
54	Vat. Ottobonianus	441	1477	—	—	409 v-428	
55	Vat. Ottobonianus	459	XV ^e	»	—	108-110 r	
56	Athous	4 626	XV ^e	»	—	n° 10	
57	Codex Meleaensis	79	XV ^e	»	—	n° 40	
58	Vallicellanus	90	XV ^e	»	—	156	
59	Sinaiticus	461	XV ^e	»	—	?	
60	Oxon. Baroccianus	213	XVI ^e	»	—	n° 9	
61	Monacensis	25	XVI ^e	»	—	43-59	
61 ^{bis}	Lesbiensis	268	1552	—	—	356 r-373 v et n. 5	
62	Moscoviensis	424	XVI ^e	»	—	154-156	
63	Moscoviensis	439	XVI ^e	»	—	42-47	
64	Moscoviensis	112	XVI ^e	»	—	324, 365	
65	Vat. Reginae Svecorum	23	1523	—	—	242 v-251	
66	Hieros. Bibl. Centralis	24	XVII ^e	»	—	121 v-122 r	
67	Athous	3 169	XVIII ^e	»	—	?	
68	Athous	6 298	XVIII ^e	»	—	n° 9	
69	Atheniensis	536	XVIII ^e	»	—	?	
70	Sabbaiticus	523	XVIII ^e	»	—	99-122 r	
71	Athous	4 662	XIX ^e	»	—	335-378	
72	Athous	6 294	XIX ^e	»	—	225 v-239 v	
73	Athous	6 372	XIX ^e	»	—	n° 8	
74	Sinaiticus	1 612	1844	—	—	n° 8 et 9	
75	Vindobonensis (1)	173	Antiquus	—	—	258 r-276 r	
76	Vindobonensis	179	Antiquus	—	—	127 v	

(1) Encore que certains d'entre eux soient manifestement anciens, nous mettons les manuscrits viennois en dernier lieu. Le qualificatif d'*antiquus* que leur donne Nessel est, ainsi que chacun sait, assez peu précis. Il peut, comme l'expérience nous en a convaincu, désigner des manuscrits allant du ix^e au xiv^e siècle. Bien entendu, il nous était impossible d'établir nous-même, à distance, la date exacte des manuscrits auxquels nous renvoyons,

77 Vindobonensis	192	Antiquus	—	1-14 v, 14 v-22 v
78 Vindobonensis	305	Antiquus	—	254 v-259 v
79 Vindobonensis	315	Antiquus	—	28 v-50 r
80 Vindobonensis	324	Antiquus	—	202 r-206 v, 206 v-210 v
81 et 82 Ignoti (1)	1. et 129	Antiqui	—	?

2° *Les Chapitres parénétiques*. — Il ne nous reste plus qu'à entrer dans le détail même de l'œuvre littéraire du moine évêque de Carpathos. Débutons par l'ouvrage déjà signalé par Photius sous ce titre : Πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς Ἰνδίας προτρέψαντας μοναχοὺς παρακλητικὸς. Il est représenté, à notre connaissance, par les manuscrits numérotés 1, 2, 6, 7, 8, 10, 11 à deux reprises, 14, 16, 18, 20, 21, 23, 23 bis, 27, 28, 29, 30, 34, 37, 38, 41, 42, 44, 45, 46, 52, 56, 61, 65, 70, 71, 74, 75, 77, 79. D'aucuns (23, 61) lui conservent le titre même connu de Photius à cela près que παρακλητικὸς se change en παρακλητικὰ κεφάλαια. Ces deux simples mots forment même tout l'intitulé de certains exemplaires (16). Ici, παρακλητικὰ se change en παραμυθητικὰ κεφάλαια (71). Là, vous êtes en présence d'un titre tout différent περιβοήτου ἀσκητοῦ (56). Tel autre enfin offre un titre totalement inusité ; Κεφάλαια ἑκατὸν ἑκτεθéntα παρ' αὐτοῦ [Ἰωάννου] καὶ σταλέντα πρὸς ἐν τῇ Ἰνδία μοναχοὺς, καὶ τοῦ μὴ μακαρίζειν κοσμικοὺς ὑπὲρ μοναχοὺς, ὁποῖοι καὶ ἂν ὦσιν (37). La *Philocalie* donne un titre dont nous n'avons rencontré l'équivalent en aucun manuscrit πρὸς τοὺς ἐν τῇ Ἰνδία μοναχοὺς γράψαντας αὐτῷ παραμυθητικὰ κεφάλαια. Tous titres que Pontanus rendait assez exactement par *Ad Monachos ex India eorum rogatu, Capita Hortatoria sive Documenta spiritualia*, XCVII (2).

L'histoire littéraire de cet ouvrage demande que nous entrions dans quelques détails. Il fut connu chez nous par la traduction partielle qu'en donna Pontanus, en latin, à la fin de son édition de la *Dioptra* de Philippe le Solitaire, Ingolstadt, 1604 (3). Cette

(1) L'existence de ce témoin qui, aujourd'hui, a peut-être disparu, nous est attestée par le Κατάλογος βιβλίων ἑλληνικῶν χειρὶ γραφέντων ἀγνώστου βιβλιοθήκης, publié par J. Lami, *Deliciae eruditorum*, Florence, 1743, p. 1-224. Nous y lisons, en effet, p. 4, dans la description du premier manuscrit, Τοῦ μακαρίου Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίου κεφαλαῖα (sic) ἐκκλησιαστικά ριζ' et Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς Ἰνδίας προτρέψαντας μοναχοὺς κεφαλαῖα 4 ς'. Et plus loin, p. 134, la description du manuscrit 129 se termine ainsi : Εἴσι δ' ἔτι καὶ τοῦ μακαρίου Ἰωάννου Καρπαθίου ἐπισκόπου, πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς Ἰνδίας προτρέψαντας μοναχοὺς, παρακλητικὰ καὶ ἀσκητικὰ κεφαλαῖα ρ'. Ces témoins, nous avons déjà pris occasion de le faire remarquer (Cf. *Ech. d'Or.*, 1932, p. 19), peuvent jouir d'une ancienneté appréciable.

(2) Est-ce le titre exact donné par Pontanus? D'après Sommervogel (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, 1895, t. VI, col. 1014), l'on pourrait croire que ce titre comprend les deux centurics, vu le chiffre CXCI dont l'auteur le fait suivre à deux reprises.

(3) M^r Petit — et cette inexactitude se retrouve dans différents catalogues — redit à deux reprises, dans sa courte notice, que Pontanus fit paraître son édition de la *Dioptra* de Philippe le Solitaire en 1654. Le savant Jésuite était mort alors depuis de

traduction, adoptée par la *Bibliothèque grecque et latine des Pères*, Paris, 1644, t. XV, Lyon 1677, t. XII, p. 535; Cologne 1618, t. VII, p. 627-634, a été reproduite par Migne sans aucune modification (1). Il n'est pas exact d'écrire — et M^{sr} Petit, comme quelques autres, semble bien s'être laissé induire en erreur par Krumbacher (2) — que les éditeurs de Migne n'ont pas connu le texte grec de nos *Capita*. Ils font, en effet, précéder leur transcription de la traduction de Pontanus de cette note : *Post absolutum volumen textum graecum invenimus in libro diu frustra conquisito, cui titulus Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν Νηπτικῶν. Quaere igitur in calce* (3). L'on trouve, en effet, le texte grec donné par Nicodème (4) en appendice, col. 1837-1860. Les manuels devraient y renvoyer plutôt qu'à la traduction latine incomplète et çà et là inexacte (5).

De quoi se composait originellement cet ouvrage, que certains manuscrits intitulent première centurie (38, 53)? Photius, lui, connaissait déjà 100 chapitres : Π' δὲ καὶ οὗτος κεφαλαίους περαιοῖ αὐτό (6). La plupart des manuscrits cités le présentent également comme composé de 100 chapitres, l'adresse exclue. Le *Sabbaiticus* 66 (XI^e s.) lui donne le chiffre tout à fait inoui de ρς' = 190 chapitres. L'absence d'*incipit* et de *desinit* ne nous permet pas de dire si une faute de copiste s'est glissée dans la numérotation ou si ce manuscrit donne, avec une numérotation continue et sous un seul et même titre, les deux centuries du Carpathien. Le *Parisinus* 1166 (XI^e s.), lui, connaît 101 chapitres.

Essayons, à la faveur de la traduction de Pontanus et de l'édition de la *Philocalie*, de retrouver le chiffre primitif. M^{sr} Petit écrit au sujet de la traduction de Pontanus : « Il manque à cette

longues années (1626). C'est 1604 qu'il fallait écrire. Cf. SOMMERVOGEL, *op. cit.* et *loc. cit.*, n. 13. Reconnaissons que l'erreur n'est pas directement imputable à M^{sr} Petit, mais à Fabricius (éd. Harles, t. IX, p. 446).

(1) *P. G.*, t. LXXXV, col. 791-826. Les éditeurs de Migne se sont contentés d'ajouter en rez-de-chaussée les références scripturaires, sans tenter de remédier aux lacunes et de corriger les fautes évidentes du travail de Pontanus.

(2) *Op. et loc. cit.*; M^{sr} Petit, *op. cit.*, col. 754.

(3) Ce détail mérite d'être noté. Les éditeurs de Migne n'ont pas utilisé la *Philocalie* avant le tome LXXXV de la *Patrologie grecque*. L'on aura donc avantage à s'y référer pour l'étude des auteurs spirituels prébyzantins.

(4) L'on voudrait savoir où la *Grande Encyclopédie hellénique* (t. XIII, p. 365) a découvert que la première édition grecque des *Κεφάλαια παραινετικά πρὸς τοὺς ἐν Ἰνδία μοναχοὺς* a été donnée sous le nom d'Elie l'Ecdicos. Il y a là une confusion manifeste avec l'*Ἀνθολόγιον*. Cf. *Echos d'Or.*, 1932, p. 38-40.

(5) L'excellent manuel du P. F. Cayré, par exemple, t. II, p. 284, semble ne connaître que la traduction latine.

(6) *P. G.*, t. CIII, col. 673 A.

édition les articles 3, 37, 58 et 99 nécessaires pour obtenir le chiffre de 100. Le dernier numéro, le 96^e de Pontanus (l'auteur devrait dire les deux derniers, 96^e et 97^e), forme, dans cette édition, comme une œuvre à part, avec un titre spécial, mais ce titre même indique que le morceau en question constitue le centième article (1). » Il s'est glissé là plus d'une inexactitude. Oui, Pontanus — et nous avons déjà signalé les libertés que se permettait ce traducteur (2) à qui, du reste, les auteurs spirituels byzantins doivent beaucoup — omet les *capitula* 3, 37, 58 et 99, mais il n'est pas nécessaire de recourir au 96^e (96 et 97) qui, soit dit en passant, n'a pas, dans son édition, de titre spécial, pour compléter le nombre 100. Par distraction (3), Pontanus a répété le chiffre 18 au lieu de compter 19, On aurait donc ainsi : 96 (mieux 96 et 97) de Pontanus — 96^e (96 et 97) + 18 *bis*, 3, 37, 58, 59 et 99 omis par Pontanus = 100 chapitres. Le chapitre 96^e (96 et 97) n'est donc pas nécessaire pour achever les 100 chapitres connus de Photius.

Ce 96^e chapitre faisait-il donc originairement partie intégrante des *Capita hortatoria*? M^{sr} Petit l'affirme en se basant sur le titre qu'il porte dans l'édition de la *Philocalie* Λόγος ἀσκητικός καὶ πάνυ παρηγορητικός πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς Ἰνδίας προτρέψαντας μοναχοὺς, τῶν ρ' κεφαλαίων τὸν ἀριθμὸν συναποπληρῶν. La traduction de Pontanus en ferait une certitude. L'auteur déclarerait en terminant : *vos ad centum capita ascetica exponenda, et ut in centesimum diutius immorarer... cohortati estis...*, et plus bas *quae causa me coegit ut hoc centesimem caput producerem...* (4) Malheureusement, le texte grec donné par la *Philocalie* ne dit pas que les moines de l'Inde aient réclamé juste 100 chapitres et que l'on insistât sur le centième chapitre : ἐγὼ δὲ ἐπίσταμαι ὅτι ὑπερέβην τὸ μέτρον... ἀλλ' ὑμεῖς προετρέψασθέ με ταῦτο ποιῆσαι. Ἐπλατύναμεν δὲ τὸν λόγον... (5) Il n'est pas impossible que la lecture de Pontanus soit légitimée par le *Monacensis* 498 (x^e s.)

(1) *Op. et loc. cit.*

(2) Chose bien compréhensible puisque le traducteur n'avait qu'un but d'édification. Il pouvait donc omettre la traduction de ce qui lui paraissait moins utile. Du reste, il faut le reconnaître à sa décharge, ce qui nous paraît être des omissions est souvent à mettre au compte de manuscrits lacuneux.

(3) Cette distraction, on le verra plus loin au sujet des *Capita ascetica*, n'est pas chez Pontanus un fait isolé. Reconnaissons qu'elle ne lui est pas un fait personnel. Le *Monacensis* 25 (xvi^e s.) devait comprendre d'après le titre LXXVII *capitula*. Le copiste en signale pourtant en marge LXXIX. Or, tout compte fait, on y trouve LXXXII *capitula*.

(4) *P. G.*, t. LXXXV, col. 812 B C.

(5) *P. G.*, t. LXXXV, col. 1860.

qui a, semble-t-il, servi à sa traduction. Mais, entendre τὸν λόγον de l'ensemble du recueil suffisait pour légitimer à ses yeux la paraphrase citée et celle donnée quelques lignes plus bas. Par ailleurs, le titre spécial dont est précédée cette pièce dans la *Philocalie* n'indique pas nécessairement que cette pièce achève, en qualité de centième numéro, les 100 chapitres. Il peut tout aussi bien dire qu'elle comble la mesure, qu'elle achève en surabondance. Ainsi certainement l'entendaient le manuscrit qui a servi à l'édition de Nicodème, le *Parisinus* 1166 (XI^e s.) et le *Sinaiticus* 1612 de 1844, à moins que celui-ci ne soit, ce qui ne serait pas tellement étrange, qu'une copie de l'édition de la *Philocalie*, copie faite en 1844, à cause de la rareté du recueil de Nicodème (1).

S'il faut dire toute notre pensée (2) la teneur du morceau d'une unité remarquable en ce genre d'écrits, la difficulté spéciale qu'il vise et qui n'a pas été touchée dans le reste de l'ouvrage, sa longueur disproportionnée qui formerait le sixième du recueil s'il en faisait partie, la simplicité du style qui intentionnellement, ὅστε δύνασθαι καὶ τὸν ἰδιώτην καὶ ἀγράμματον τὰ λεγόμενα νοῆσαι, ne s'y embarrasse pas de raisonnements philosophiques ou théologiques comme dans la centurie, la prise de congé des lecteurs qui ne fait allusion qu'à ce morceau, nous laissent volontiers croire à un petit opuscule indépendant de la centurie, adressé aux mêmes destinataires à l'occasion de l'envoi de la centurie, pour répondre à un besoin plus particulier de certains d'entre eux, qui sont tentés d'apostasier la vie religieuse pour retourner dans le siècle par suite d'un manque d'estime de leur vocation monastique. Le titre, s'il n'a pas le sens que nous lui avons donné, a pu être ajouté postérieurement pour le besoin de la cause par un copiste qui avait à compléter un manuscrit lacuneux.

Il reste cependant une petite difficulté. Le centième *capitulum* de la *Philocalie*, chiffré 99 par M^{sr} Petit, manquant dans la traduction de Pontanus, s'identifie au chapitre LIV (traduction de Pontanus) des *Capita ascetica*. Leur a-t-il été emprunté par un copiste désireux de mettre à part la pièce dont nous venons de parler et obligé

(1) Ainsi l'*Athous* 6372, XIX, voulant citer notre Jean dans un recueil de sentences patristiques, tire ses textes non pas des manuscrits conservant l'œuvre du Carpathien mais d'un ouvrage qui en a lui-même fait des extraits : ἐκ τῆς βιβλίου τῆς καλουμένης Κριτικῆς τῆς ἀληθείας.

(2) J. Muyltermans (*A travers la tradition manuscrite d'Evrage le Pontique*, Louvain, 1932, p. 18 où l'on trouvera la description détaillée du *Parisinus* 362) voit dans ce morceau une pièce indépendante de la Centurie.

dès lors de la remplacer? A-t-il été inséré à tort par Pontanus lui-même dans la deuxième centurie? Seule l'étude des plus anciens manuscrits permettrait de trancher cette question. Au demeurant, par sa nature, ce *capitulum* faisait une excellente finale et amenait tout naturellement la doxologie : ᾠ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν. Autre difficulté, hormis le *desinit* du *Mutinensis* 12 qui coïncide avec le centième *capitulum* de la *Philocalie*, tous les *desinit* que j'ai pu identifier du centième chapitre dans la description que les catalogues donnent des manuscrits sont le *desinit* même de la pièce dont nous venons de parler. Mais cela encore n'est pas une démonstration définitive.

En terminant cet aperçu des *Capita hortatoria* signalons, spécialement à ceux qui en tenteraient une réédition critique, les deux manuscrits suivants : le *Sabbaiticus* 408 (IX^e s.) et le *Hierosolymitanus Sanctae Crucis* écrit en 927. Le premier, quoique très incomplet, puisque notre centurie y débute par le *capitulum* 77, offre en marge des remarques critiques, des scolies et des comparaisons, réunies par le copiste en vue d'une nouvelle édition plus soignée. Le deuxième, qui a fourni à la Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη de Papadopoulos-Kerameus sa splendide planche CX (1), semble, à en juger par le premier *capitulum*, le seul que reproduise la planche CX, devoir nous réserver des textes que l'édition de la *Philocalie* ignore. Ce *capitulum*, en effet, s'y trouve augmenté de cette phrase ἐντεῦθεν τε μακαρίζειν ὑμᾶς, ἐπέργεται μοι τοὺς τοῦ κρείττονος ἐραστάς.

3^o *Les Chapitres théologiques et gnostiques*. — Cet ouvrage souvent intitulé seconde centurie par opposition au précédent [manuscrits 17, 53] et une fois, l'on ne sait à quel titre, probablement, à ce qu'il semble, parce que le copiste avait à le reproduire avant les *Capita hortatoria*, première centurie [Vallicellanus 67, XIV^e s., fol. 239], est représenté, à notre connaissance, par les manuscrits numérotés comme suit : 2, 4, 5, 7, 10, 12-14, 17, 21-23, 38, 40, 41, 44, 45, 50, 53-55, 60, 65, 67, 70, 72, 77. Il porte différents titres : ici, πρακτικὰ κεφάλαια [10, 21, 55], titre que lui méritait l'insistance mise par l'auteur à inculquer la nécessité de donner à la contemplation la base d'une action sans faiblesse ; là, κεφάλαια θεολογικά τε καὶ γνωστικά, sans doute parce que tout y est ordonné à la « science théologique » qui constitue le plus haut faite de la vie contemplative [23, 45, 53, 67, 77] ; ailleurs — et cela semble bien être le titre originel, celui

(1) *Op. cit.*, t. III.

en tout cas qui résume le mieux l'idée générale de cette centurie — nous lisons : κεφάλαια περὶ ἀγεννητοῦ [alias ἀγεννήτων] καὶ γεννητῶν καὶ ἀγαθοῦ [alias ἀγαθῶν] καὶ καλοῦ [alias καλῶν] φυσιολογία ἀσκητή [7, 40, 54, 72]. L'*Ignotus* 1 s'intitule κεφάλαια ἐκκλησιαστικά. D'autres manuscrits enfin, et c'était nous donner un précieux renseignement, tant la différence de ton, de style, d'allure nous aurait tenu loin de croire que l'auteur s'adressait, ici encore, aux destinataires de ses *Capita hortatoria*, l'intitulent : κεφάλαια ριζ' πρὸς τοὺς προτρέφαντας αὐτὸν μοναχοὺς Ἰνδοῦς [22]. A peu de chose près, c'est le titre même de la première centurie, que d'aucuns transforment ainsi : Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς αὐτοῦς κεφάλαια... [2, 7]. Pontanus est plus imprécis : *Sequuntur eiusdem alia capita numero xciv* et M^{sr} Petit : *Ad eosdem capitula physiologico-ascetica cxvi*. A la différence de la première, cette deuxième centurie débute sans adresse et se termine sans prise de congé et sans la doxologie accoutumée de ces sortes de pièces : *incipit* : Καλὰ ἐξ ἀγαθοῦ τὰ πάντα γέγονασι... *desinit* ἐργάζονται Θεοῦ [alias : ἀπεργάζονται τοῦ Θεοῦ] αὐτῶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων. Ἀμήν, que le *Bodleianus Thomae Roe* 18 fait encore suivre de ce souhait τῷ συντελεστῇ τῶν καλῶν Θεοῦ χάρις. Notons encore ce détail, l'*incipit* du dernier *capitulum* Χριστιανισμός ἐστὶ δόγμα τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ correspond exactement à l'*incipit* du premier *capitulum* des *Capita ascetica* LXXII d'Évagre [*Vaticanus Reginae Svecorum* 23, fol. 236], mais l'identité ne pousse pas plus loin.

Quel fut originairement le nombre de ces *capitula*? Le nom de centurie ne leur convient qu'improprement. Les manuscrits numérotés 10, 13, 22, 41, 44, 45, 50, 65 et 81 présentent 117 *capitula*. Le *Laurentianus Plut. X* Cod. III en porte 117 dans le titre et le dernier numéroté porte en fait le chiffre 116, chiffre également donné par les manuscrits suivants qui comptent parmi les plus anciens : 2-5, 7, 12, 14, 15, 61 *bis*, 70, cependant que le *Vindobonensis* 192 se contente de 115 chapitres et l'*Oxoniensis Thomae Roe* 18, de 114. Seule l'étude directe des meilleurs manuscrits peut donner une solution définitive à cette question de détail (1).

Cette œuvre que nous préférerions volontiers au *Capita hortatoria* n'a pas eu la vogue de la première centurie. Serait-ce parce

(1) Fabricius, après avoir parlé des cent *Chapitres parénétiqes*, ajoute : *Graeca adhuc in Bibliothecis manuscripta delilescunt capita ccxvii*. Il veut indiquer par là la deuxième centurie. Ce chiffre est manifestement faux : ou bien il y a eu erreur dans la transcription, ou bien l'auteur n'a pas pris garde que, parmi les 217 chapitres qu'il indique, sont inclus les cent chapitres dont il vient de parler.

que Photius l'a ignorée ou tout au moins n'en a rien dit? Quoi qu'il en soit, elle n'a pas encore été éditée dans son texte original, et la traduction de Pontanus est par trop imparfaite, par la faute sans doute de son manuscrit source, pour que nous puissions nous y fier entièrement.

Celle-ci parut, peut-être sans titre particulier — Sommervogel, comme nous l'avons dit, donnant par deux fois celui-ci : *Capita hortatoria, sive documenta spiritualia* cxcī qui nous laisserait volontiers croire à une compilation des deux centuries sous le même titre, — dans les mêmes conditions que la première centurie et en suivit la fortune.

Il nous faut, en effet, ici encore, corriger un peu la notice de M^{gr} Petit. Il écrit de ces *capitula* : « Pontanus en a publié en latin 82 (à la vérité, le dernier *capitulum* de la deuxième centurie porte le chiffre LXXXII dans l'édition de Pontanus et dans celle de Migne), d'abord à la suite des œuvres de Syméon le Nouveau Théologien, Ingolstad, 1603, puis en appendice à la *Dioptra*. » Oui, Pontanus publia en 1603 un ouvrage de Jean de Carpathos en 82 *capitula* à la suite des œuvres du Nouveau Théologien, sous le titre de : *Ioannis Carpathiorum episcopi ad monachos ex India eorum rogatu capita hortatoria* LXXXII, mais cette édition ne doit pas être identifiée, comme le croit M^{gr} Petit, sur la foi, semble-t-il, de Fabricius (1), avec celle des *Chapitres théologiques* et point davantage, comme le laisserait croire le titre, avec celle des *Chapitres parénétiqes*. Ce recueil, paru en 1603, donc un an avant l'édition des deux centuries étudiées, est en réalité une compilation de *capitula* empruntés aux deux centuries dans l'ordre de leur venue. La réédition qu'en fit en 1618 la *Magna Bibliotheca Veterum Patrum*, Cologne, t. XII, p. 857-861, à la suite des œuvres du Nouveau Théologien, nonobstant qu'elle eût déjà édité les deux centuries dans son tome VII, p. 627-638, nous permet d'identifier chacune des sentences. Ce recueil omet de la première centurie, telle que la donne Pontanus, outre l'adresse, les chapitres 1, 4, 7, 11, 13-16, 18 *bis*, 19, 21-25, 28, 31-33, 37, 39, 41, 42, 47-52, 54, 59, 62-65, 67-77, 79-82, 84-86, 88, 95-97 et de la deuxième centurie les chapitres 1-10, 15-17, 21-33, la deuxième moitié du 34^e, 37-39, 41-66. Cette compilation, comme telle, n'est pas l'œuvre de Pontanus.

(1) L'auteur de la *Bibliotheca* écrit en effet : « *Ex his (entendez les chapitres théologiques) alia LXXXII idem Pontanus adjunxit, quae latine jam vulgaverat cum Simeonis presbyteri Orationibus* xxiii », édit. Harles, t. IX, p. 446.

Le traducteur la trouva dans le *Monacensis* 25 (xvi^e s.), fol. 43-59. Son édition terminée, il eut la surprise de découvrir l'œuvre intégrale du moine Jean dans le très ancien *Monacensis* 498 (x^e s.). Il se mit aussitôt à l'œuvre. Conservant soigneusement les *capitula* déjà traduits d'après la compilation du *Monacensis* 25, sans y apporter aucune modification, il les compléta par la traduction des *capitula* découverts dans le *Monacensis* 498. Ayant ainsi rétabli les deux centuries, il les publia l'année suivante en appendice à la *Dioptra*, modifiant à peine le titre de 1603 par cette adjonction *sive documenta spiritualia*. C'est de ce dernier travail seulement que parle Sommervogel.

Pour en revenir à la deuxième centurie, édition Pontanus, elle porte comme titre, dans la réédition de Migne, *capita numero* xciv, et aurait, d'après la description de M^{sr} Petit, 82 chapitres. En fait, ces deux chiffres sont faux l'un et l'autre. Le premier a été emprunté par Migne à l'édition de Pontanus qui contient en réalité 97 chapitres et une scolie (1). Par des erreurs de numérotation, Pontanus avait été amené à donner à son dernier *capitulum* le numéro 94. En effet, 94 — les *capitula* 27 et 44, omis quant aux chiffres, + plus les *capitula* 84 à 88 inclus, égalent 97 chapitres. Par ailleurs, le chiffre 82, donné par M^{sr} Petit, est celui même que porte le dernier *capitulum* dans l'édition de Migne, mais on n'a pas pris garde que le nouvel éditeur a renchéri encore sur les erreurs de numérotation de Pontanus. Sa numérotation se présente, en effet, comme suit : 1-56, 59-64, 57 et 58, 61, 60-65, 74-82, 66-82. Au contrôle, l'édition de Migne reproduit exactement celle de la *Bibliotheca Patrum*, c'est-à-dire 97 *capitula* et une scolie (2).

(1) L'authenticité de cette centurie n'a pas été mise en doute que nous sachions. Il est bon cependant de faire remarquer que la description du *Baroccianus* 128 (xi^e s.) pourrait prêter à confusion. Un lecteur qui n'y regarderait pas de très près, pourrait être amené à attribuer la centurie à Antoine Melissa. Ayant trouvé, à la suite de la *Melissa* du moine Antoine, une œuvre ascétique anépigraphie, commençant au *capitulum* 27, fol. 235, M. H. Coxe ne chercha pas à l'identifier. La pièce suivante commençant par τοῦ αὐτοῦ, une question d'attribution se posait. L'auteur y reconnut la deuxième centurie du moine Jean et libella ainsi le titre : *Ejusdem auctoris [potius Joh. Carpathii]*. Outre qu'il risque d'amener une confusion sur l'attribution de la pièce précédente, ce *potius* est parfaitement inutile. Le *desinit* de la pièce anépigraphie est celui même de la première centurie. Le passage à la seconde centurie par τοῦ αὐτοῦ était donc tout à fait normal. Cf. *Catalogi Codicum manuscriptorum Bib. Bodleianae pars prima*, col. 209.

(2) La correction apportée par F. Cavallera (*Indices de la Patrologie grecque*) à l'indication *alia capita* 94 par ces mots *re tantum* 82, n'en est donc pas une et veut elle-même être corrigée.

4. *Varia*. — Nous en avons fini, ce nous semble, avec les œuvres authentiques de Jean de Carpathos. Après avoir parlé des cent *Chapitres parénétiques*, le P. Pargoire écrivait : « Les manuscrits lui attribuent encore deux autres recueils inédits du même genre : le premier de 117 numéros, le second plus considérable encore. » (1) Il semble que notre docte confrère fait ici allusion aux *Capitula moralia, de oratione, gnostica et de praxi et theoria spirituali*, représentés, avec l'attribution à l'évêque de Carpathos, par le *Vindobonensis* 315, fol. 68-95, et par le *Baroccianus* 133, fol. 162-173. Mais, nous l'avons démontré d'abondance contre le sentiment de M^{sr} Petit, ce recueil, du reste édité, doit être restitué à Élie l'Ecdicos, à l'exclusion de Jean de Carpathos comme de saint Maxime le Confesseur (2). C'est, à notre connaissance, le seul recueil plus considérable que les manuscrits attribuent au moine Jean.

Le *Vindobonensis* 324 nous présente, sous le nom de Jean de Carpathos, deux séries de chapitres ascétiques. La première, intitulée Τοῦ μακαρίου Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίου ἐκ τῶν ξζ' κεφαλαίων, a pour *incipit* τῷ ἑαυτῷ ἐπιγράφοντι τῶν κατορθωμάτων τὴν αἰτίαν, et compte 67 *capitula*; la deuxième, intitulée τοῦ αὐτοῦ... ἐκ τῶν ὀγδοήκοντα ὀκτὼ κεφαλαίων commence par Οὐδὲν τῶν ὄντων φύσει αὐτῷ ἑαυτῷ et comprend 88 chapitres. Mais nous n'avons pas là une œuvre nouvelle. A en juger par l'*incipit* des deux pièces qui est pour nous le seul élément de contrôle, le *Vindobonensis* reproduit de simples extraits de la deuxième centurie. L'*incipit* de la première série répond exactement au 18^e numéro de Pontanus : *Recte factorum sibi causam ascribentem* et celui de la deuxième série au numéro 8 : *Si nihil in rerum natura ipsum sibi adversatur*.

De son côté, le *Parisinus* 890 (XI^e s.), ancien *Regius* 2406 et non pas 2466, comme l'assure Cave (3), sur la foi, semble-t-il, de Dufresne, contient, à la suite des *Chapitres parénétiques*, un morceau intitulé *ejusdem narrationes variae de vitis anachoretarum*, fol. 17-65. M. Omont (4) a complètement raison de faire suivre l'attribution *ejusdem* d'un signe d'interrogation (?). Mais pourquoi faut-il qu'il exprime le même doute à côté du nom de Jean de Carpathos quand il s'agit de lui laisser la paternité de la première

(1) *L'Eglise byzantine*, p. 250.

(2) *Echos d'Orient*, 1932, p. 17-43.

(3) *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 612.

(4) *Manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 168.

centurie ? Ces *narrationes* sur les anachorètes d'Égypte formeraient, d'après Dufresne, le dernier *capitulum* des *Chapitres panénetiques*. Elles seraient fort ressemblantes aux récits du *Geronticum*. Le *Parisinus* 890 est, à notre connaissance, le seul manuscrit qui propose une telle attribution. On ne pourra donc se prononcer définitivement qu'après l'étude critique du manuscrit et de la pièce en question.

Il ne semble pas, d'autre part, qu'il y ait lieu à une telle réserve au sujet d'une autre attribution à Jean de Carpathos, dont le *Marcianus* 503, xiv^e siècle, est, à notre connaissance, le seul témoin. Ce manuscrit nous conserverait entre les folios 84^v-96^v, sous le nom de τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίας, un traité περὶ ἁγίας κοινωνήσεως, débutant à la ligne 12 du folio 84^v par ces mots Ἰωάννης ὁ Βοστρινός, ἀνὴρ ἅγιος, etc. Tel est tout au moins le sentiment de L. Theupolo (1), de J. Morelli (2) et de L. Duchesne (3). Nous avons quelque peine à les suivre. Comment expliquer, par exemple, qu'une telle pièce n'ait été conservée que par le *Marcianus* 503, relativement récent ? Par ailleurs, il ne s'agit pas ici d'un traité mais d'un recueil de sentences concernant l'office divin et la sainte Eucharistie, empruntées à différents auteurs : saint Jean Chrysostome, Anastase d'Antioche, saint Isidore de Péluse, Denys l'Aréopagite, saint Ephrem, Macaire, saint Maxime, Cassien, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase et Jean de Carpathos. Si notre Jean était l'auteur de cette chaîne, concevrait-on qu'il se cite parmi les Pères et surtout qu'il se donne du saint, par exemple au folio 95 v : τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Καρπαθίου ? Ne serions-nous pas ici en présence d'un important fragment du περὶ τῶν θείων μυστηρίων de Jean d'Antioche ? Cette hypothèse, émise par M. G. Schalkhauser (4), n'est pas sans avoir pour elle de sérieuses probabilités. L'œuvre de Jean d'Antioche, conformément au goût de l'époque, dont les recueils de Nicon et de Paul de l'Evergète sont un parfait exemple, réunit le plus de textes possible des saints Pères et les enfile avec plus ou moins de bonheur. Or, chose à remarquer, dans les manuscrits qui la conservent intégralement, la citation de Jean de Carpathos ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον ἐν τῷ καιρῷ τῶν ἑορτῶν καὶ τῶν συνάξεων, qu'il faut identifier avec le chapitre xviii des *Chapitres panénetiques*, est immé-

(1) *Graeca D. Marci Bibliotheca*, 1740, p. 265.

(2) Notes manuscrites apposées sur le *Marcianus* 503.

(3) *De Macario Magnete et scriptis ejus*, Paris, 1877, p. 7.

(4) *Zu den Schriften des Makarios von Magnesia*, Leipzig, 1907, p. 9 en note.

diatement suivie du nom de Jean Bostrenos et de la remarque qui l'accompagne, telle que nous la trouvons dans la pièce qui nous intéresse (1). Par ailleurs, les auteurs cités par Jean d'Antioche sont les mêmes que ceux cités par notre pièce (2). Dans l'impossibilité où nous sommes de confronter cette pièce avec l'œuvre de Jean d'Antioche, l'une et l'autre étant inédites, nous ne pouvons que nous abstenir devant l'affirmation de leur identité, tout en la regardant comme très probable. Le titre *περὶ ἁγίας κοινωνήσεως* ne serait pas celui du morceau ni d'un ouvrage du Carpathien, mais simplement du *capitulum* 18, cité par Jean d'Antioche et omis par le *Marcianus* 503 qui ne serait qu'un fragment.

Nous arrêterons là ces notes, trop longues pour nous permettre de nous reposer de leur aridité dans l'exposé bienfaisant de la doctrine spirituelle et monastique du saint évêque de Carpathos. Mais il nous retiendra sous peu.

M.-TH. DISDIER.

(1) *Parisinus* 901, XIV^e s., fol. 233 v; *Coislinianus*, 112, XIV^e s., fol. 450 v,
(2) *Vindobonensis* 276 *bervetustus*, fol. 1-136; *Coislinianus*, *ibid.*